



3 rivières,
un territoire !

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du
service public d'élimination
des déchets ménagers
selon l'article D. 2224-1 du CGCT

2022

Sommaire & Glossaire

LES INDICATEURS TECHNIQUES	3
PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	3
LA COLLECTE	4
LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES	15
LES INDICATEURS FINANCIERS	18
LE BUDGET DU SERVICE	18
LE FINANCEMENT DU SERVICE.....	21
LA PRÉVENTION DES DÉCHETS	24
ACTIONS DE COMMUNICATION 2022.....	24
PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)	24
BILAN ET PERSPECTIVE	25
BILAN.....	25
PERSPECTIVE.....	27

1 Caractérisation : Analyse d'un échantillon de déchets par flux (emballages, papiers ou multimatériaux et ordures ménagères).

AV : Apport Volontaire

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CET : Centre d'Enfouissement Technique

CS : Collecte Sélective

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

DDS : Déchets diffus spécifiques

ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

Filière : filière de récupération, traitement et valorisation instaurée par nature de déchet

PCC : Papiers Cartons Complexés (Briques alimentaires ...)

PCNC : Papiers Cartons Non Complexés (Cartonnettes d'emballages ...)

PET clair et foncé : emballage plastique en polytéréphtalate d'éthylène

PEHD : emballage plastique en polyéthylène haute densité

PBED : emballage plastique en polyéthylène basse densité

Papiers (JRM) : Journaux, Revues, Magazines, papiers divers hors papiers spécifiques (papiers photos, papier peints...)

OMr : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PAP : Porte-à-Porte

PDRT : Point De Regroupement

REP : Responsabilité Elargie du Producteur (basée sur le principe de pollueur payeur)

Ripeur : agent de collecte d'ordures ménagères / éboueur

SMIRTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les Indicateurs Techniques

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

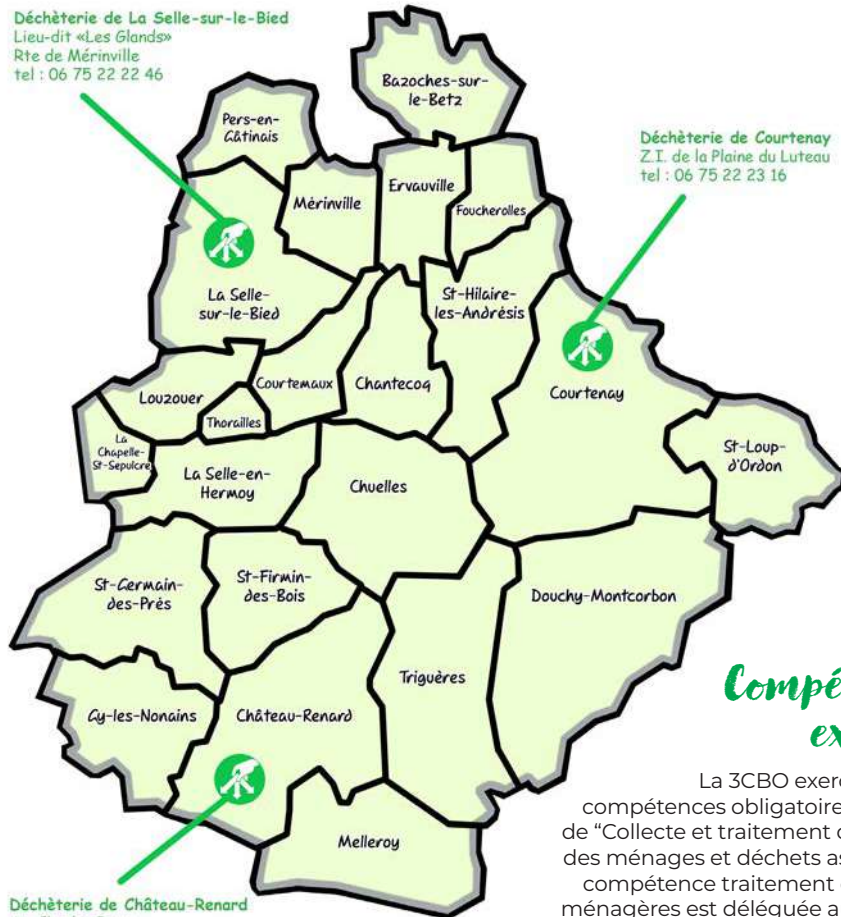
Communes & Population

Bazoches-sur-le-Betz.....	995
Chantecoq.....	500
Château-Renard.....	2 139
Chuelles.....	1 230
Courtemaux.....	267
Courtenay.....	3 914
Douchy-Montcorbon.....	1 373
Ervauville.....	553
Foucherolles.....	273
Gy-les-Nonains.....	616
La Selle-en-Hermoy.....	795
La Selle-sur-le-Bied.....	1 115
La Chapelle-Saint-Sépulcre.....	235
Louzouer.....	254
Mérinville.....	180
Melleroy.....	505
Pers-en-Gâtinais.....	251
Saint Hilaire-les-Andréris.....	967
Saint Germain des Prés.....	1 933
Saint Firmin des Bois.....	471
Saint Loup d'Ordon.....	265
Triguères.....	1 306
Thorailles.....	192

POPULATION TOTALE 20 329

Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied
Lieu-dit «Les Glands»
Rte de Mérinville
tel : 06 75 22 22 46

Déchèterie de Courtenay
Z.I. de la Plaine du Luteau
tel : 06 75 22 23 16



Déchèterie de Château-Renard
Av. Charles Roux
tel : 06 79 20 89 83

Compétences exercées

La 3CBO exerce plusieurs compétences obligatoires dont celle de "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés". La compétence traitement des ordures ménagères est déléguée au SMIRTOM de Montargis depuis 2002.

Locaux & Personnels

La 3CBO est divisée en plusieurs bâtiments :

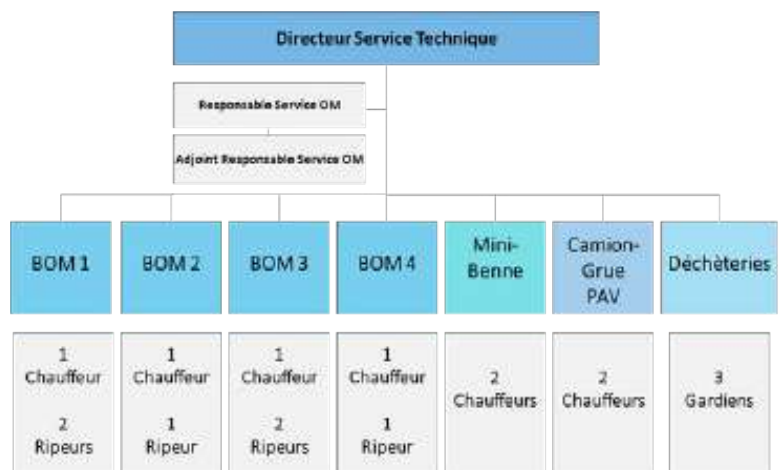
- Les locaux administratifs, nommés « Pôle Administratif », situés à Château-Renard au 569 route de Châtillon Coligny.
- Les locaux techniques (service technique et collecte des déchets de la 3CBO) nommés « Pôle Technique », situés à Chuelles au 505, chemin du Comtois.

La répartition du personnel titulaire par type d'activité au 31/12/2022 est la suivante :

- Service de collecte des ordures ménagères (OM) :
- Titulaires : 1 chauffeur, 8 chauffeurs-ripeurs, 3 ripeurs
- Déchèteries : 3 gardiens
- Collecte sélective : 2 agents
- Administration : l'encadrement du service est composé de 3 agents.

Durant l'année, des contrats à courte durée sont pris afin de permettre une continuité de service lors des congés des agents titulaires.

Le site Internet relate toutes les informations nécessaires sur les services de la 3CBO : www.3cbo.fr dans la rubrique "Collecte et traitement des déchets".



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Moyens matériels et humains

Collecte des Ordures Ménagères (OM)



Quatre Benne à Ordures Ménagères (BOM), 2 de 19 tonnes de PTAC et 2 de 26 tonnes de PTAC, sont utilisées pour la collecte des déchets ménagers. La collecte des ordures ménagères est assurée en régie, c'est-à-dire par les agents techniques de la 3CBO. 12 agents titulaires travaillent à la collecte des ordures ménagères résiduelles, avec les camions de collecte.

Deux mini bennes (3,5 tonnes) sont utilisées pour la collecte des rues étroites où les BOM ne circulent pas ou pour la collecte des cartons, verre et papiers des professionnels. Un agent est affecté à ces missions.

Collecte des Biodéchets



La collecte des biodéchets est assurée par une mini benne (7,5 tonnes) hybride, subventionnée par le conseil départemental. Un agent est affecté à ce véhicule pour collecter les biodéchets du territoire mais également ceux du territoire du SMIRTOM (Convention de collecte des biodéchets entre les deux établissements, 3CBO et SMIRTOM depuis 2017). Ce véhicule permet de diminuer les consommations de carburants et possède une plus grande capacité que les mini-bennes (3,5 tonnes).

Collecte du Tri Sélectif



La collecte sélective est assurée par deux camions-ampliroll grues simultanément (affectation d'un agent par camion-grue). Une remorque supplémentaire a été achetée en 2017 afin de diminuer les trajets vers le centre de tri COVED situé à Ormoy.



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Caractéristiques des collectes assurées par la 3CBO

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en porte-à-porte, une fois par semaine, hormis les communes de Chuelles, la Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais collectées une fois toutes les deux semaines.

Tournées de ramassage :

Les tournées sont organisées de manière à collecter une commune sur une journée. Pour cela, les agents travaillent en deux équipes, l'une le matin (5h-12h) et l'autre l'après-midi (12h-19h). La collecte se compose de 23 (en incluant les mini bennes) tournées effectuées du lundi au vendredi.

Points de regroupement :

Chaque année, la 3CBO tâche de réduire les manœuvres dangereuses (citées dans la recommandation R 437 de la CNAM : demi-tour, marche arrière, collecte bilatérale) et continue d'implanter des points de regroupement auprès des impasses et chemins concernés.

Collecte des déchets recyclables

Mode de collecte :

Pour la majorité des communes du territoire, la collecte des emballages, des papiers et du verre est assurée en apport volontaire (AV) ; c'est-à-dire que les administrés apportent leurs déchets en colonnes de tri. Ce mode de collecte est pratiqué depuis la mise en œuvre du tri sélectif sur le territoire en 2001. Seules les communes de Chuelles, La Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais sont collectées en porte-à-porte (Chuelles depuis 2019, La Selle-sur-le-Bied depuis 2021 et Pers-en-Gâtinais en 2022).

Fréquence de collecte :

Les fréquences de levée des colonnes varient de deux fois par semaine à une fois par mois.

Centre de tri :

Le contenu des colonnes d'emballages et de papier est acheminé au centre de tri de l'entreprise COVED, situé à ORMOY (89). Le site assure leur tri et leur conditionnement ; pour ensuite les expédier vers les filières de valorisation, matière par matière.

Une à deux fois par mois, une analyse du gisement de déchets (caractérisation) est réalisée afin de connaître les proportions de chaque matériau mis dans les colonnes (voir détails en page xx).

Mise à disposition de bacs

La 3CBO met à disposition des usagers des bacs gratuitement. Le service collecte se charge d'effectuer la livraison des bacs ainsi que les petites maintenances (roulettes, couvercles).

En 2022, 410 interventions ont été effectuées selon le détail suivant :

Mois	Nombre d'interventions
Janvier	43
Février	17
Mars	28
Avril	16
Mai	48
Juin	53
Juillet	42
Août	33
Septembre	21
Octobre	64
Novembre	17
Décembre	28
TOTAL GÉNÉRAL	410



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Caractéristiques du réseau des déchèteries

La gestion des sites

La 3CBO assure la gestion de trois déchèteries :

- COURTENAY,
Za du Luteau
- CHÂTEAU-RENARD,
Avenue Charles Roux
- LA SELLE-SUR-LE-BIED,
lieu-dit Les Glands

Le gardiennage est géré par la 3CBO.
La collecte ainsi que le traitement
des déchets sont gérés par des
prestataires de service.



Prestataires par type de bennes pour 2022

TYPE DE BENNES	PRESTATAIRES	Date de début de marché	Date de fin de marché
ENCOMBRANTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
CARTONS	VEOLIA	01/01/2020	31/12/2023
DECHETS VERTS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
FERAILLES	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
GRAVATS	SEPUR	01/01/2020	31/12/2023
DECHETS DANGEREUX SPECIFIQUES	MARTIN ENVIRONNEMENT	01/01/2020	31/12/2023
	ECO DDS	01/01/2014	31/12/2026
MOBILIER	ECO MOBILIER	01/01/2019	31/12/2023
CAPSULES / CARTOUCHES D'ENCRE	COLLECTORS	01/01/2021	31/12/2026
DÉCHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE (DEEE)	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026
AMPOULES	ECOLOGIC	01/01/2021	31/12/2026

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

La fréquentation des sites

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'accès aux déchèteries est réglementé par un accès par carte selon les conditions suivantes :

- **Accès particuliers :**
20 passages gratuits par an et 1 € par passage supplémentaire souhaité ;
- **Accès professionnels :**
Prestation payante à hauteur de 10 € par passage.

Les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf les dimanches et les jours fériés.

Déchets acceptés



Depuis 2018, 10 893 cartes de déchèteries ont été créées et circulent sur le territoire de la 3CBO.

Pour 2022, 1 793 cartes ont été créées ou rechargées selon le détail suivant :

PRESTATIONS RÉALISÉES	QUANTITÉ ANNUELLE
Carte "Particulier" créée	532
Carte "Professionnel" créée	2
Carte "perdue"	89
Recharges de passage aux particuliers (en nombre de passage)	1 170
Total prestations	1 793

La fréquentation des sites pour l'année 2022 se répartit comme suit :

Catégorie d'utilisateur	Déchèterie de Courtenay	Déchèterie de Château-Renard	Déchèterie de la Selle sur le Bied
PARTICULIER	17 790	17 723	13 170
PROFESIONNEL	76	90	81
COLLECTIVITE	114	390	148
Total	17 980	18 203	13 399

LE TAUX DE FRÉQUENTATION DES SITES EST EN BAISSSE DE 5% PAR RAPPORT À 2021.



Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Répartition des compétences

	Administrés concernés	Collecte	Transport	Prestataire/Repeneur	TRAITEMENT	
OMr	Particulier et professionnel	PàP	3CBO	SMIRTOM	Incinération avec récupération d'énergie	
Verre	Particulier et professionnel	AV ou PàP pour les professionnels	VERRALIA	VERRALIA	Recyclage	
Papiers	Particulier et professionnel	AV ou PàP pour les professionnels	3CBO	NORSKE SKOG		
Emballages	Particulier et professionnel	AV et PàP		- Aluminium : REGEAL AFFIMET - Acier : ARCELOR MITTAL - Cartonnettes et briques alimentaires : REVIPAC - Plastique : VALORPLAST		
Cartons	Professionnel	PàP		DERICHEBOURG		
Biodéchets	Professionnel	PàP		BIOGAZ	Valorisation énergétique	
Textiles	Particulier	AV	LE RELAIS	REFASHION	Recyclage / Réutilisation/ Réemploi	
Cartons	Particulier et professionnel	Déchèteries	VEOLIA	SOCOIM VEOLIA	Recyclage	
Ferrailles	Particulier et professionnel		SEPUR	DERICHEBOURG	Compostage	
Déchets verts	Particulier et professionnel			DECHAMBRE	Valorisation matières	
Gravats	Particulier et professionnel			Béton de Chuelles	Enfouissement CET classe 2	
Encombrants	Particulier et professionnel			DERICHEBOURG	Enfouissement CET classe 2	
D3E	Particulier et professionnel		PAPREC	ECOLOGIC	Dépollution	Recyclage
Cartouches	Particulier et professionnel		COLLECTOR'S		Recyclage	
Capsules	Particulier et professionnel		SUEZ	NESPRESSO	Recyclage	
Ampoules Néons	Particulier et professionnel			ECOSYSTEM	Valorisation énergétique	
Déchets dangereux	Particulier et professionnel		MARTIN ENVIRONNEMENT	MARTIN ENVIRONNEMENT : DMS ECODDS : DDS COREPILE : Piles et accumulateur	Valorisation Recyclage Régénération	
Mobilier	Particulier et professionnel	BOURGOGNE RECYCLAGE	ECO-MAISON	Valorisation énergétique Recyclage Élimination		
Pneus	Particulier	3CBO	ALLIAPUR ou ERRIC PNEU	Valorisation matières	Recyclage	

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

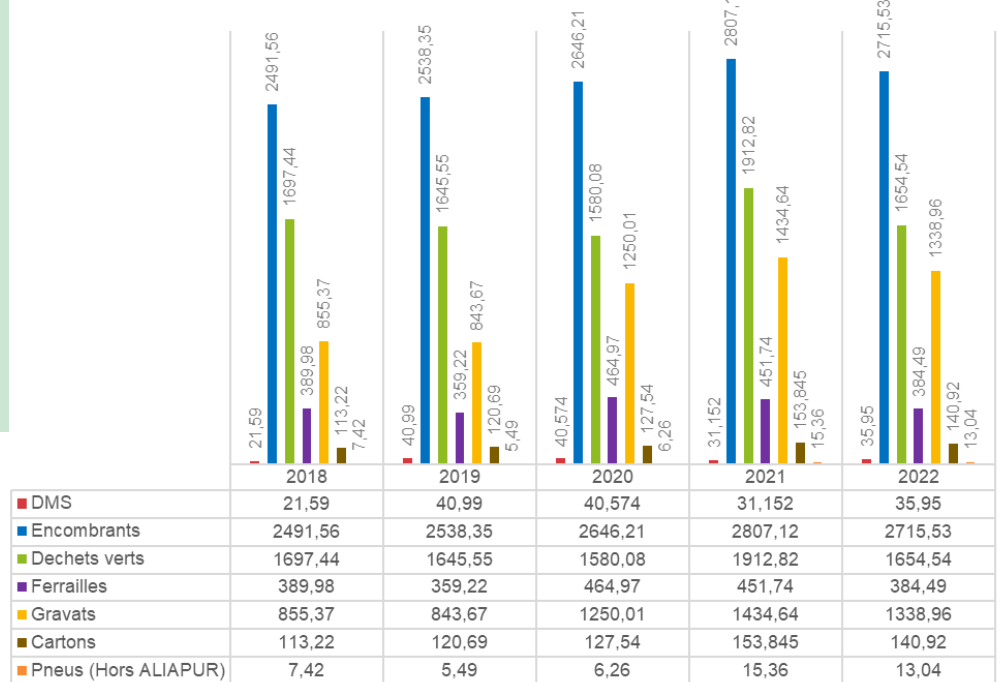
Evolution des tonnages des déchets collectés

Les Déchèteries

En 2022, les déchets entrants en déchèterie représentent 6 970,79 tonnes, soit un ratio de 342,90 kg/habitant sur l'année.

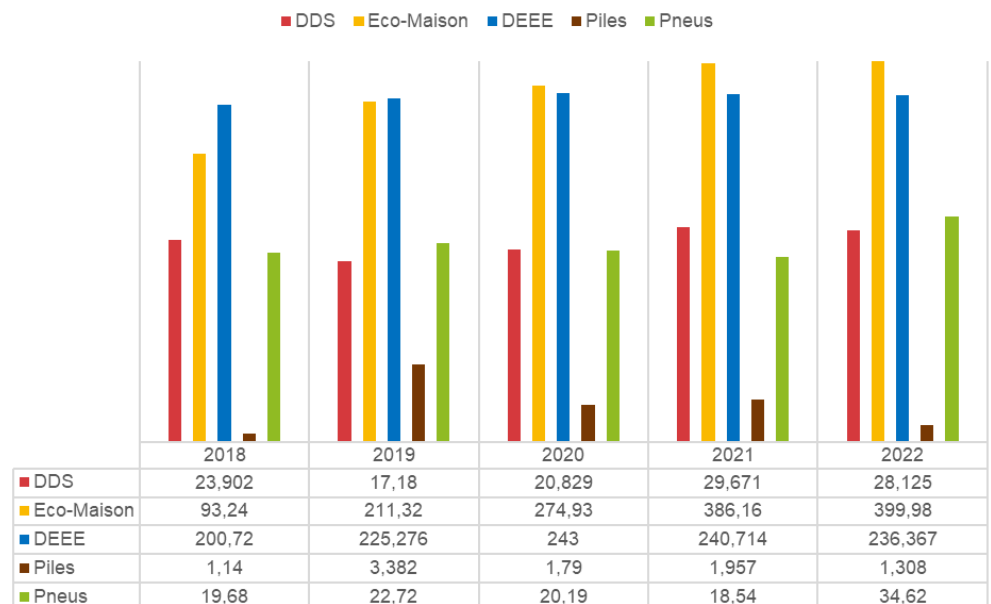
Dans la globalité, les déchets de déchèterie sont en baisse par rapport à 2021 de 6%. Les encombrants et les déchets dangereux (DMS) ont tendance à stagner contrairement aux autres déchets. Selon les taux de fréquentation des sites (page 9), la baisse des tonnages peut s'expliquer en partie par un mouvement moins important vers les déchèteries.

EVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHÈTERIE ENTRE 2018 ET 2022



DMS : Déchets des ménages spéciaux (Déchets dangereux comme les huiles, produits phytosanitaires...)

EVOLUTION DES TONNAGES DES REP EN DÉCHÈTERIES



DDS : Déchets diffus spécifiques (Déchets type peintures, emballages vides souillés... en quantités minimes).

Eco-Maison : Déchets de mobiliers (literie, meubles, ...)

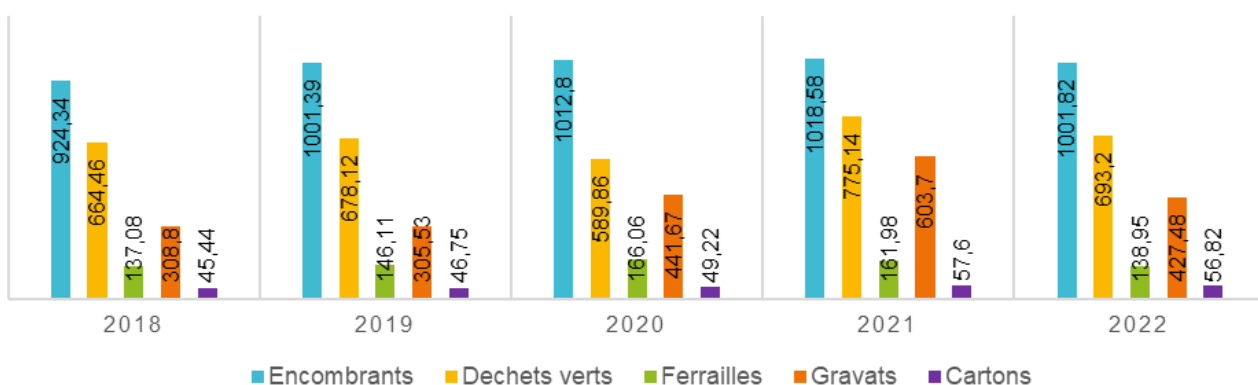
DEEE : Déchets d'équipements électriques ou électroniques des ménages (four, réfrigérateur, ...)

Les Indicateurs Techniques

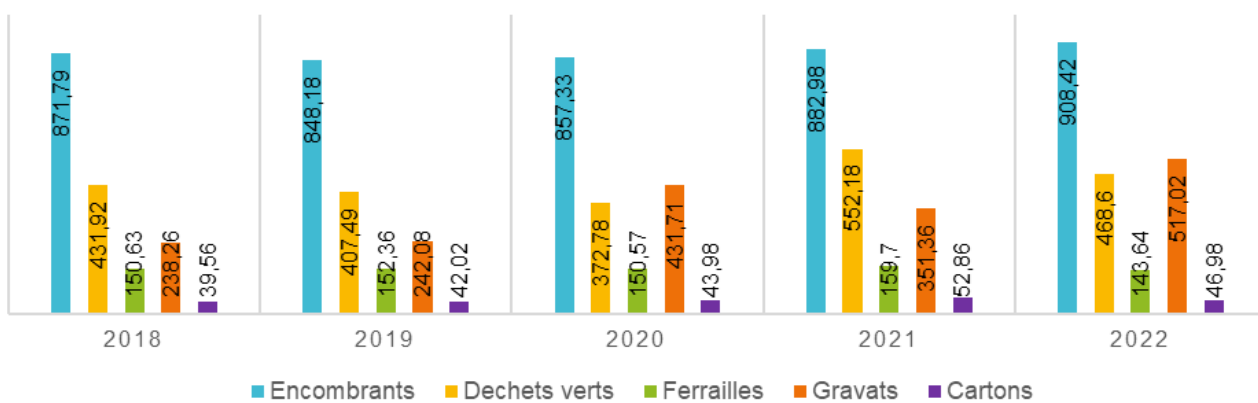
LA COLLECTE

Evolution par déchèterie des principaux flux

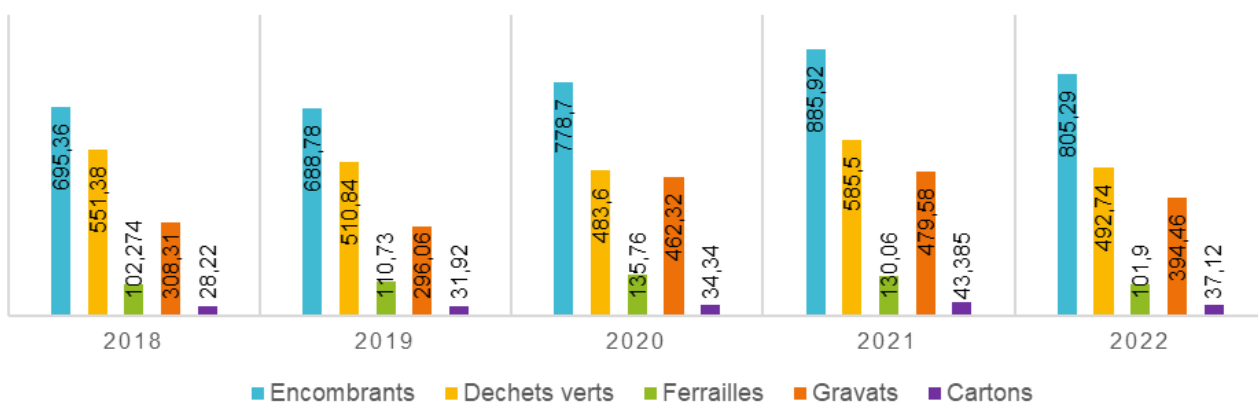
EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE COURTENAY



EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE CHÂTEAU-RENARD



EVOLUTION DES TONNAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE LA SELLE-SUR-LE-BIED

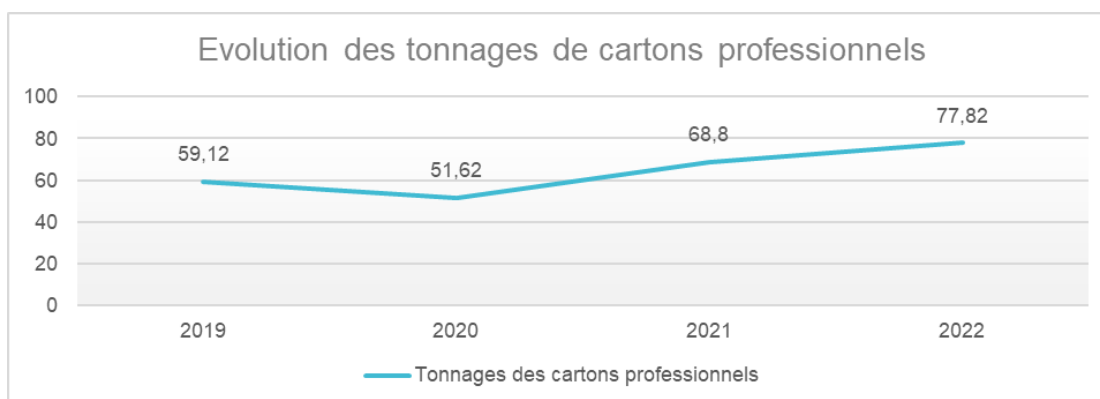


Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

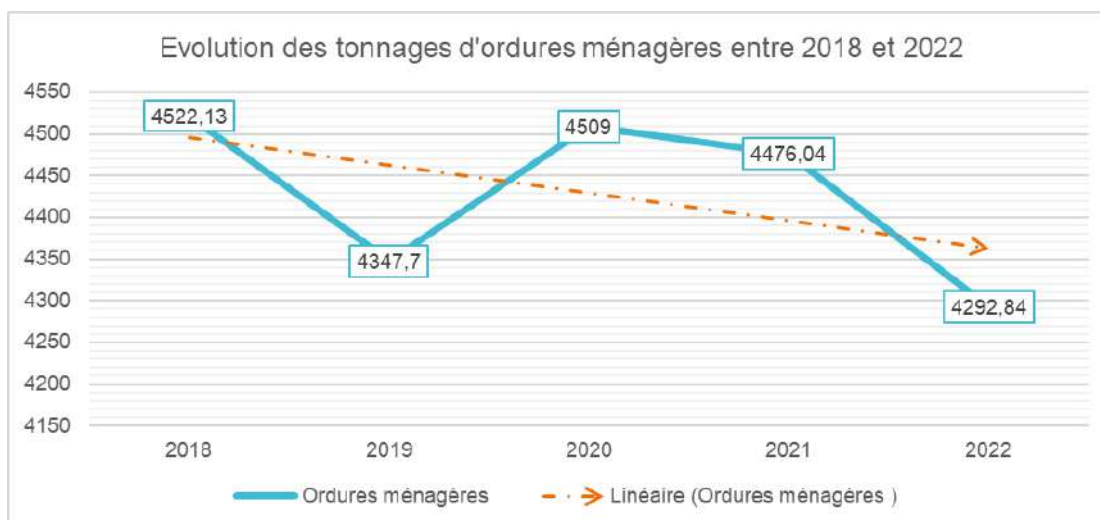
Cartons des professionnels

Dans le cadre de la collecte des professionnels, les tonnages des cartons évoluent de manière positives depuis 2019.



Les ordures ménagères résiduelles (OMr)

Les ordures ménagères correspondent aux déchets collectés dans le bac de couleur noire et couvercles rouge-grenat. Ces déchets correspondent à tous les déchets non-recyclables du quotidien (déchets d'hygiène, restes alimentaires, ...).



En 2022, les tonnages ont diminué de 4%. Le suivi des collectes ainsi que la communication a pu permettre cette baisse.

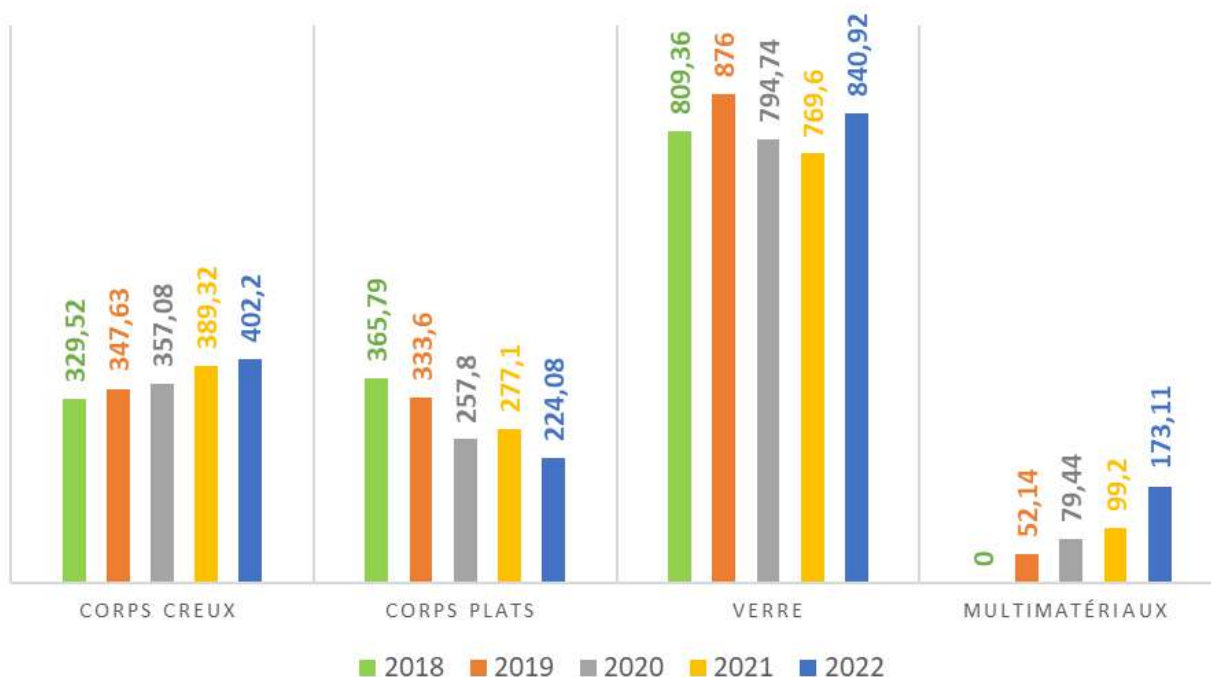
Années	2018	2019	2020	2021	2022
Ordures ménagères (en tonnes)	4 522,13	4 347,70	4 509,00	4 476,04	4 292,84
Evolution du tonnage	-	-4%	4%	-1%	-4%
Nombre total d'habitants	20 813	20 539	20 511	20 390	20 329
Ratio kg/hab/an	217,27	211,68	219,83	219,52	211,17
Evolution du ratio kg/hab/an	-	-3%	4%	0%	-4%

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

La collecte sélective

EVOLUTION DES TONNAGES ISSUS DU TRI SÉLECTIF ENTRE 2018 ET 2022 EN TONNES



Les corps creux (emballages) correspondent aux emballages réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apports volontaires « Emballages ». Ce flux est en constante augmentation depuis 2018. Les habitants continuent de trier leurs déchets d'emballages.

Les corps plats (papiers) correspondent aux papiers réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apport volontaires et des bacs mis en place chez les professionnels du territoire. Ce flux est en diminution. Cette évolution peut s'expliquer par la généralisation de la dématérialisation des documents et également par le fait des communes équipées en bac jaune (multimatériaux*).

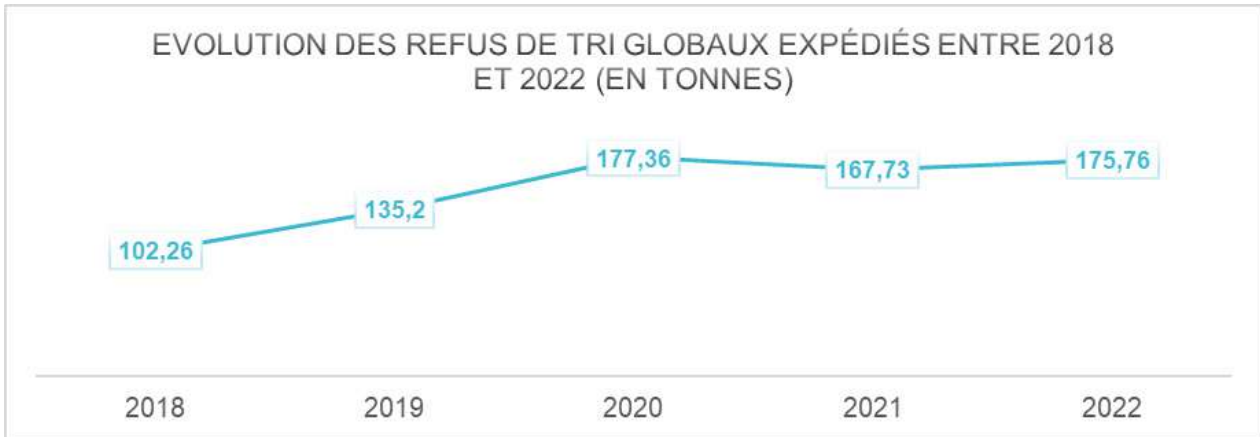
Le verre correspond aux verres d'emballages réceptionnés grâce à la collecte des bornes d'apports volontaires et des bacs mis en place chez les professionnels du territoire. Ce flux est en augmentation.

Les multimatériaux* (emballages + papiers) correspondent aux emballages et papiers collectés en mélange et en bac sur les communes équipées de bacs jaunes (soit la commune de Chuelles, La Selle-sur-le-Bied et Pers-en-Gâtinais). Ce flux est en forte augmentation du fait de l'ajout récent de deux communes.



Les caractérisations du tri sélectif

Entre 2018 et 2022, les tonnes de refus de tri sont en augmentation de 72%. Cette hausse est très importante mais peut s'expliquer également par la hausse des tonnages de déchets recyclables. Toutefois, cela traduit une mauvaise performance de tri.



Pour cela, des caractérisations sont effectuées pour évaluer selon le flux quelles sont les problématiques de tri rencontrés et déterminer également la performance de tri.

En 2022, 18 caractérisations ont été réalisées au centre de tri afin d'évaluer, par type de flux, les déchets non conformes nommés « refus de tri* » dont voici le détail :

LES CORPS CREUX :

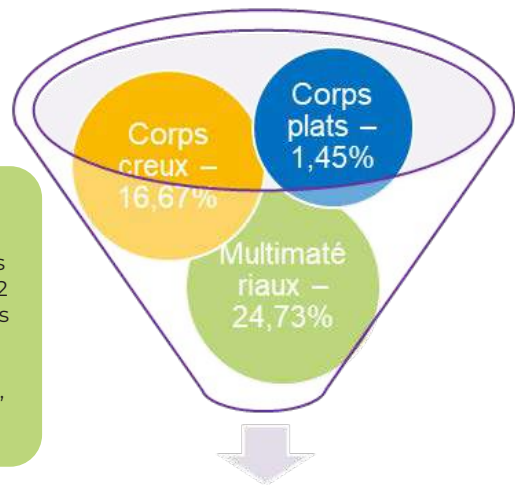
La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 16,67%, soit 4,748 kilos.
Listes des déchets refusés : sacs d'ordures ménagères, emballages pleins ou restes alimentaires, verre, cintres, jouets, mouchoirs, poches médicales, textiles...

LES CORPS PLATS :

La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 1,45%, soit 0,860 kilos.
Listes des déchets refusés : films plastiques, briques alimentaires, papiers broyés, verre, emballages plastiques.

LES MULTIMATÉRIAUX :

La moyenne glissante du refus de tri s'élève à 24,73%, soit 10,92 kilos.
Listes des déchets refusés : sacs d'ordures ménagères, emballages pleins ou restes alimentaires, bidon de pétrole, jouets, mouchoirs, textiles...



Refus de tri global réel en 2022 : 175,76 tonnes

Les refus de tri sont élevés pour les multimatériaux et les emballages. Malgré une campagne de communication en 2022, les administrés semblent avoir besoin d'informations complémentaires.

*refus de tri : déchets non-conformes trouvés dans les déchets de tri sélectif (multimatériaux, emballages et papiers) lors des caractérisations.

Les Indicateurs Techniques

LA COLLECTE

Tonnages triés et expédiés aux repreneurs

Pour rendre le taux de variation plus juste, il faut prendre en compte le stockage de matière en centre de tri. En 2021, des tonnages de tri sélectif ont été stockés pour atteindre la quantité nécessaire afin d'être expédié par matières vers le repreneur en 2022, d'où des taux de variation importants. En 2021, cela a représenté l'équivalent de 58,144 tonnes stockées.

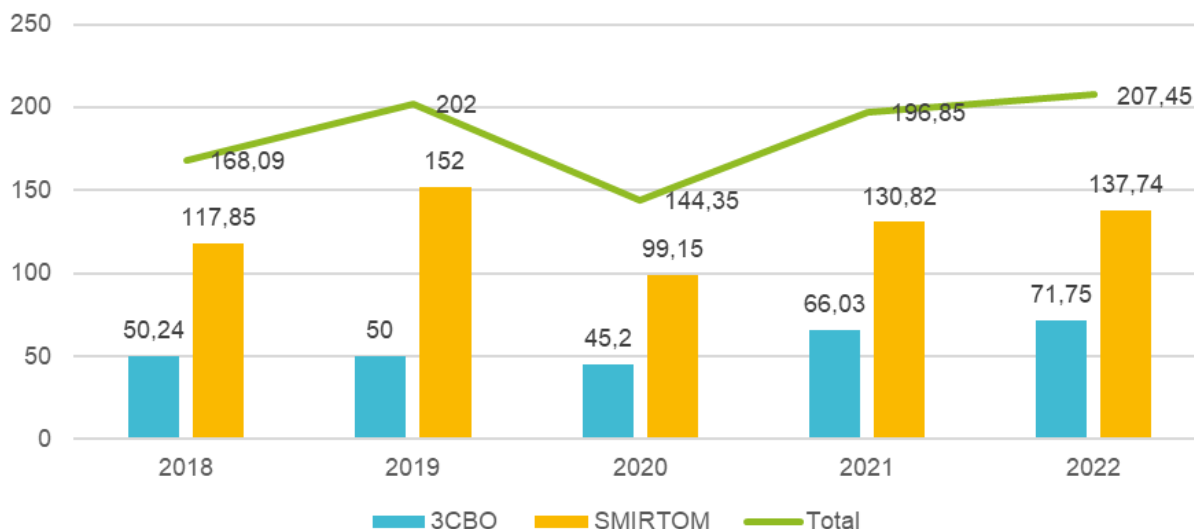
Matières	Tonnes expédiées en 2022	Tonnes stockées en décembre 2021	Tonnes stockées en décembre 2022
Acier	37,32	0,877	-1,261
Aluminium	3,18	-0,692	0,528
PCC 5.03	12	0,367	0,791
PCNC 5.02	265,887	35,321	-16,776
Papiers	202,25	19,162	9,588
PEBD Films	16	0,054	-0,364
PEHD - PP	37,18	1,157	0,065
PET CLAIR	82,92	1,02	-2,437
PET FONCE	18,98	1,907	-0,345
Refus	184,76	-1,029	-7,463

Les tonnages de biodéchets

La collecte des biodéchets (déchets alimentaires) est réalisée pour les établissements scolaires et professionnels des territoires de la 3CBO et du SMIRTOM (uniquement pour les établissements qui en ont fait la demande).

Cette collecte est amenée à s'étendre, d'ici 2024, au vu de la réglementation (Loi AGECE).

Evolution des tonnages de biodéchets entre 2018 et 2022



Les Indicateurs Techniques

TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

Le mode de traitement

La 3CBO bénéficie du traitement de ces ordures ménagères par l'usine d'incinération d'Amilly produisant de la chaleur pour les bâtiments voisins (hôpital, EREA et EHPAD d'Amilly). Les déchets sont valorisés énergétiquement et servent ainsi de source de chaleur pour les établissements se trouvant à proximité du site.



Grâce à la collecte des biodéchets, la 3CBO permet également d'alimenter l'usine de méthanisation de Château-Renard, Gâtinais BIOGAZ, pour la production de gaz naturel injecté dans le réseau et en digestat par les agriculteurs locaux.



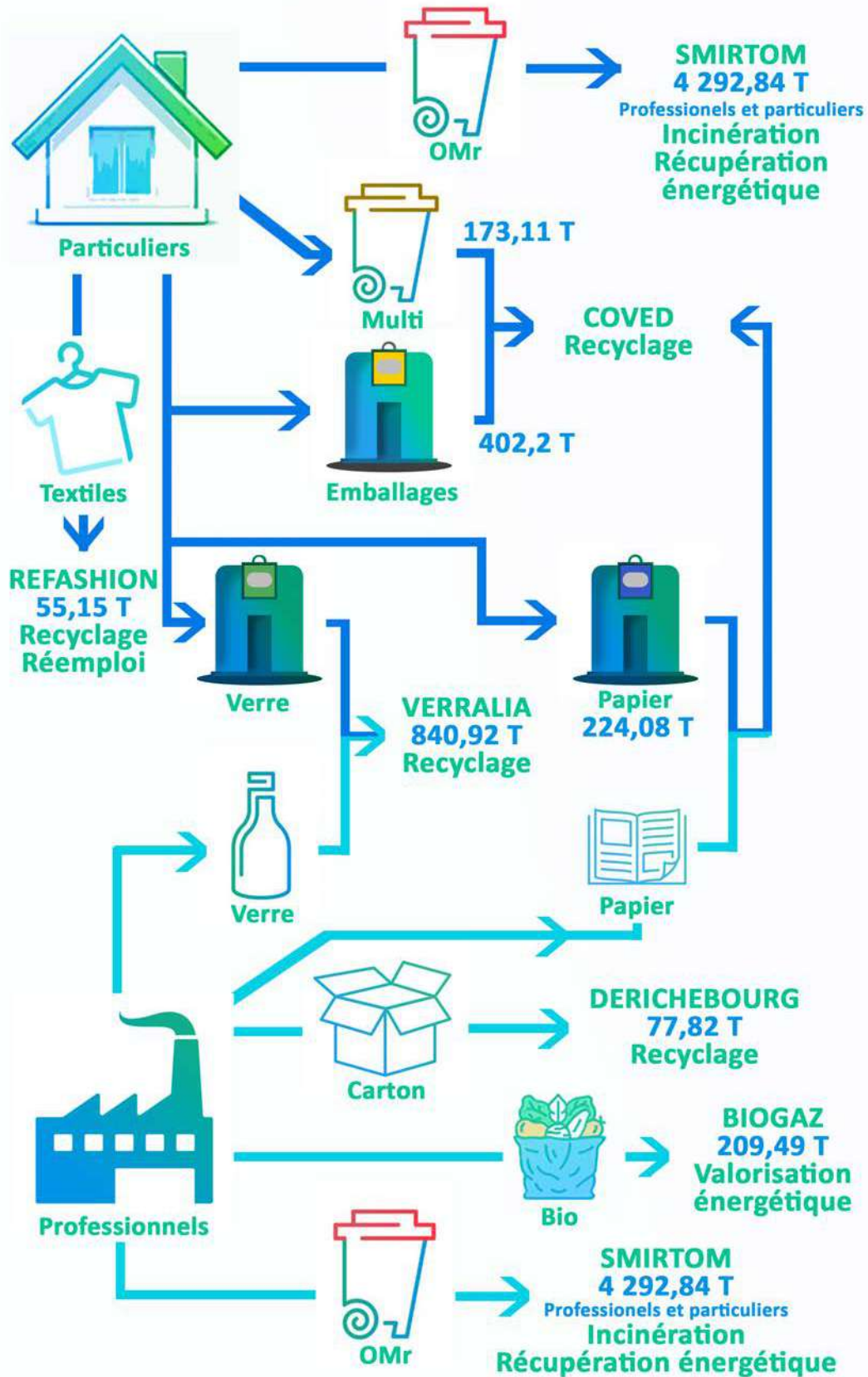
Les déchets recyclages (emballage et papier) sont déposés au centre de tri d'Ormoiy (89) afin d'être triés et envoyés vers les repreneurs adéquats.



Les Indicateurs Techniques

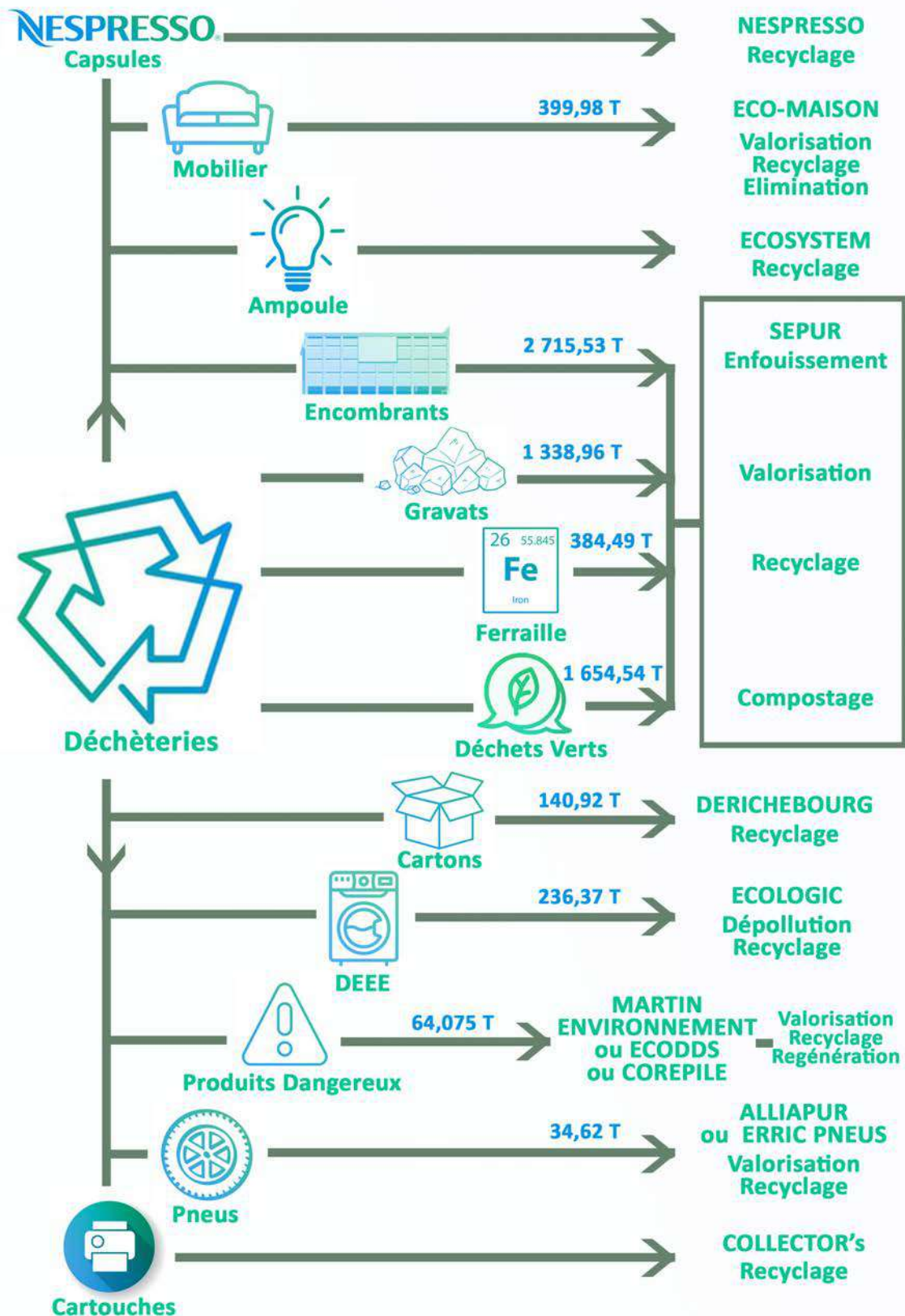
TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS

SYNOPTIQUE DES FLUX



Les Indicateurs Techniques

TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS



Les Indicateurs Financiers

LE BUDGET DU SERVICE

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Sur l'année 2022, les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de collecte des déchets se sont élevées à 3 199 862 € et les recettes totales réalisées sont de 3 390 376 €.

Ci-après, la répartition des dépenses de fonctionnement par grands postes de dépenses :

Dépenses de fonctionnement du service OM	2021	2022
	2 799 109,01 €	3 199 862,00 €
Charges de personnel (Salaires, cotisations, indemnisation et primes)	863 518,00 €	957 924,00 €
Incinération OM	668 263,00 €	667 702,00 €
Marché déchèteries et tri	850 048,00 €	866 371,00 €
Carburant	148 136,23 €	204 343,61 €
Matériel roulant	148 676,36 €	223 791,04 €
Autres	120 467,42 €	279 731,00 €

En 2022, les investissements réalisés sont des bacs d'ordures ménagères et un réfrigérateur pour une déchèterie.



Les Indicateurs Financiers

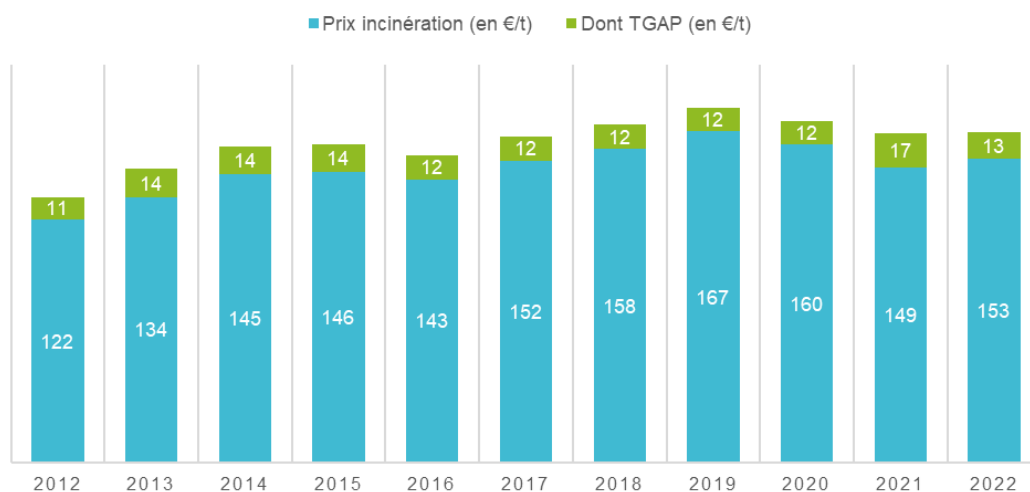
LE BUDGET DU SERVICE

Le coût de traitement des ordures ménagères

Le traitement des ordures ménagères est confié au Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la région de Montargis (SMIRTOM). La 3CBO a adhéré au SMIRTOM pour la compétence traitement des ordures ménagères en février 2002. L'usine d'incinération d'Amilly est exploitée par la société SUEZ.

L'évolution du coût de traitement des ordures ménagères au cours de ces dernières années est la suivante :

EVOLUTION DU COÛT DE L'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES



Le coût de traitement est indexé à la DSP (Délégation de Service Public) passée entre SUEZ et le SMIRTOM. A la suite des travaux qui se sont terminés en 2021, l'établissement est classé en catégorie E permettant de bénéficier d'une TGAP réduite, selon le tableau suivant :

Désignation des installations de traitement thermique de déchets non dangereux concernées	Unité de perception	Quotité (en euros)						
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Installations non autorisées	tonne	125	125	130	132	133	134	135
A. – Installations autorisées dont le système de management de l'énergie a été certifié conforme à la norme internationale ISO 50001 par un organisme accrédité	tonne	12	12	17	18	20	22	25
B. – Installations autorisées dont les valeurs d'émission de NOx sont inférieures à 80 mg/Nm3	tonne	12	12	17	18	20	22	25
C. – Installations autorisées réalisant une valorisation énergétique élevée dont le rendement énergétique est supérieur ou égal à 0,65	tonne	9	9	14	14	14	14	15
D. – Installations relevant à la fois des A et B	tonne	9	9	14	14	17	20	25
E. – Installations relevant à la fois des A et C	tonne	6	6	11	12	13	14	15

Les Indicateurs Financiers

LE BUDGET DU SERVICE

Analyse des coûts : Matrice "Compta-coûts"

En partenariat avec les collectivités en charge des déchets, l'ADEME a mis au point un outil d'analyse des données financières des services déchets.

Ainsi, en remplissant une matrice, les coûts suivants apparaissent pour la 3CBO, en coût par tonne et en coût par habitant.

Coûts en €/habitant

ANNÉE 2021	FLUX DE DÉCHETS					
	Montants par habitant	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	TOTAL
Coût complet HT			2,74 €	16,72 €	41,40 €	60,86 €
Coût technique HT	69,56 €		2,20 €	13,88 €	38,97 €	124,61 €
Coût aidé HT	69,48 €		1,90 €	6,59 €	37,24 €	115,21 €
Coût aidé TTC	71,07 €		2,09 €	7,89 €	40,61 €	121,66 €

ANNÉE 2022	FLUX DE DÉCHETS					
	Montants par habitant	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	TOTAL
Coût complet HT			3,25 €	20,08 €	42,57 €	65,90 €
Coût technique HT	81,77 €		2,40 €	13,44 €	40,11 €	137,72 €
Coût aidé HT	81,57 €		2,14 €	6,94 €	38,95 €	129,60 €
Coût aidé TTC	83,99 €		2,39 €	8,52 €	42,28 €	137,18 €

Coûts en €/tonne

ANNÉE 2021	FLUX DE DÉCHETS					
	Montants par tonne	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	TOTAL
Coût complet HT			72,48 €	445,78 €	141,03 €	659,29 €
Coût technique HT	316,86 €		58,32 €	369,92 €	132,75 €	877,85 €
Coût aidé HT	316,50 €		50,19 €	175,77 €	126,89 €	669,35 €
Coût aidé TTC	323,76 €		55,33 €	210,28 €	138,35 €	727,72 €

ANNÉE 2022	FLUX DE DÉCHETS					
	Montants par tonne	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	TOTAL
Coût complet HT			78,58 €	510,60 €	153,66 €	742,84 €
Coût technique HT	387,40 €		58,13 €	341,68 €	144,80 €	932,01 €
Coût aidé HT	386,47 €		51,80 €	176,55 €	140,60 €	755,42 €
Coût aidé TTC	397,93 €		57,72 €	216,65 €	152,60 €	824,90 €

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

La TEOM (Taxe d'Élèvement des Ordures Ménagères)

La TEOM s'élève à 2 847 498 € en 2022 avec un taux de TEOM à 15%. Ce dernier n'a pas évolué depuis 2017.

Les Recettes du Service

Convention Carton, verre et papiers des professionnels/établissements publics du territoire

94 établissements sont collectés selon les différentes formules proposées suivantes :

Type de convention	Tarifs/an	Nombre de points collectés	Recette 2022	Coût du service
CARTON	100 €	107	10 700 €	
CARTON + VERRE	100 €	13	1 300 €	
CARTON + VERRE + PAPIERS	120 €	6	720 €	
PAPIERS	30 €	9	270 €	
VERRE	30 €	2	60 €	
TOTAL		137	13 050 €	67 760 €

Ce service est déficitaire de 54 710 €. Ce service avait pour objectif initial d'inciter les professionnels à trier.

Vente de composteurs

En 2022, 119 composteurs ont été vendus aux particuliers du territoire apportant une recette totale de 2 280 €.

Type de composteurs	Quantités vendues	Recettes perçues	Coût total
Composteurs Bois	29	930 €	7 675,76 €
Composteurs Plastique	90	1 350 €	

Le déficit s'élève à 5 395,76 €.

Convention Biodéchets

En 2022, 26 établissements du territoire ont fait appel à la 3CBO pour la collecte de leurs biodéchets. Il n'y a pas de recette perçue pour cette collecte, proposée gratuitement par la 3CBO.

Le SMIRTOM, syndicat de collecte sur l'agglomération montargoise, a souscrit à une convention avec la 3CBO afin qu'une collecte de biodéchets ait lieu sur leur territoire.

En 2022, la collecte concernait 23 établissements du SMIRTOM. Il s'agit d'une prestation payante dont le prix unitaire à la tonne s'élève à 170 €. La recette totale de cette collecte s'élève à 23 415,15 €.

Le coût complet de la collecte s'élève à 109 486 €.

Convention redevance spéciale pour la collecte des déchets industriels banals des établissements professionnels

En 2022, 22 entreprises ont souscrit au système de collecte de leurs déchets industriels banals en redevance spéciale. Ces établissements sont facturés au nombre de litres collectés par passage.

Ce mode de collecte représente une recette de 44 183,99 €.

Le coût complet de ce service s'élève approximativement à 109 395,22 €.

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

Les impasses de Béon

Le lotissement situé aux Etangs de Béon à Bazoches-sur-Le-Betz a souscrit à un contrat spécifique de collecte afin qu'une mini-benne collecte le lotissement au complet.

Ce service est facturé à 4 576,00 € par an.

Convention de location de bennes

Depuis 2016, la location de bennes est proposée aux particuliers et professionnels afin qu'ils puissent avoir à disposition une benne sur une période limitée et déterminée au préalable.



Benne de 10m³



Benne de 20m³

Deux tailles de bennes sont proposées afin de répondre aux différents besoins et chaque déchet est facturé à un tarif différent comme suit (tarifs en vigueur depuis le 1er juillet 2021) :

LOCATION D'UNE BENNE	UNITÉ	TARIF UNITAIRE
Dépose et reprise d'une benne	Unitaire	150 €
Tarif de location - 20 m3	Jour	7,5 €
Tarif de location - 10 m3	Jour	5 €
TARIF DU TRAITEMENT (À LA PESÉE) : Tarif révisé chaque année selon le cours du marché		
Déchets verts		40 €/t
Encombrants/tout-venant		175 €/t
Ferraille		0 €/t
Gravats		0 €/t

En 2022, la recette totale des prestations de location de bennes s'élève à 6 105,70 € dont voici le détail :

TYPE DE DÉCHETS	RECETTE
Déchets verts	1 135,70 €
Encombrants (ou mélange)	4 275,00 €
Gravats	695,00 €
Total général	6 105,70 €

Le coût de collecte complet s'élève à 6 848 €, soit un déficit de 742,23 €.

Les Indicateurs Financiers

LE FINANCEMENT DU SERVICE

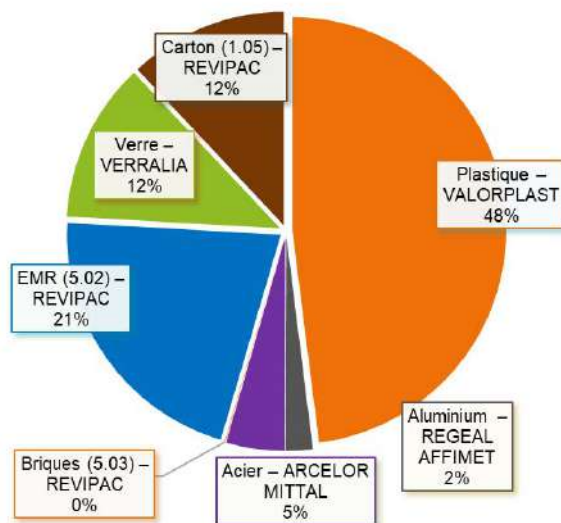
Vente de matières issues de la collecte sélective

Dans le cadre du contrat de reprise, signé avec CITEO, un repreneur est désigné pour chaque matière triée.

Recette par matière collectée

MATIÈRE	TONNAGE 2022	RECETTE TOTALE
Plastique – VALORPLAST	157,08	74 517,80 €
Aluminium – REGEAL AFFIMET	3,18	3 175,57 €
Acier – ARCELOR MITTAL	38,32	6 824,11 €
Briques (5.03) – REVIPAC	12	120,00 €
EMR (5.02) – REVIPAC	265,887	33 136,73 €
Verre – VERRALIA	840,92	18 804,48 €
Carton (1.05) – REVIPAC	137,149	18 613,81 €
TOTAL	1 656,786	178 463,35 €

RÉPARTITION DES RECETTES TOTALES



Soutien à la tonne triée

Outre les recettes issues de la vente des matières, CITEO assure un soutien financier dépendant de la performance de la collectivité.

En 2022, ce soutien s'élève à 12 049,25 € pour le papier et à 138 613,47 € pour les emballages, soit un total de 150 662,72 €.

Soutien ECO MAISON

ECO MAISON est un éco-organisme qui structure la filière des mobiliers et soutient financièrement la 3CBO pour le recyclage et la valorisation de ces déchets.

Les tonnages déclarés ont généré une recette de 8 174,34 € pour l'année 2022.

Soutien OCAD3E (D3E)

L'éco-organisme OCAD3E apporte un soutien à la 3CBO pour faciliter le tri et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages (D3E : téléviseur, ordinateur, congélateur...).

Les tonnages déclarés ont généré une recette de 17 584,29 € pour l'année 2022.

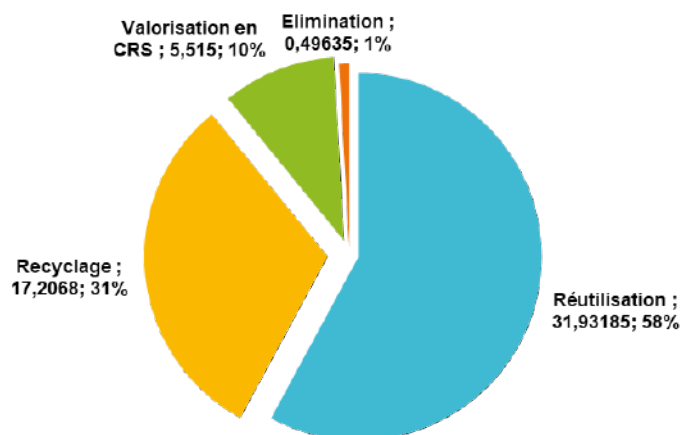
Soutien Refashion (textiles)

REFASHION est l'éco-organisme gérant la filière des textiles. Il subventionne la communication à hauteur de 0,10 cts d'euros par habitant.

Les actions déclarées pour l'année 2021 ont généré une recette de 2 019,10 € en 2022.

En 2022, 55,15 tonnes de textiles ont été triés et valorisés de la manière suivante :

Part et tonnages de la valorisation des textiles



La Prévention des Déchets

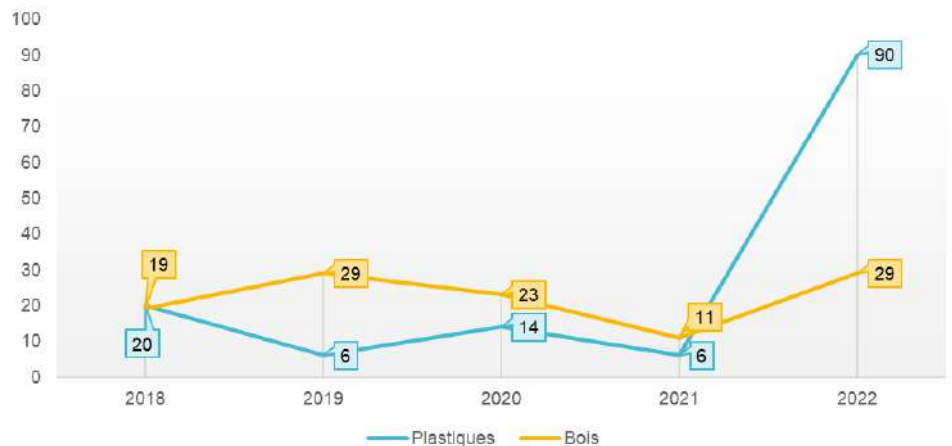
Actions de communication 2022

En mars 2022, des actions de communication ont été menées afin de communiquer sur le tri des déchets et les services proposés.

Un guide pratique des déchets a été distribué à l'ensemble des administrés du territoire provoquant une hausse des questionnements sur la réduction des déchets.

Les ventes de composteurs ont par conséquent explosés en quelques semaines, impliquant des commandes supplémentaires de ces produits par le service de collecte.

Evolution des ventes de composteurs bois et plastiques de 2018 à 2022



Dans le cadre de la loi AGEC, en 2024 la collectivité se devra de proposer un service adapté aux nouvelles réglementations sur les déchets alimentaires. Cette hausse des achats laisse penser à une participation volontaire et impliquée des habitants du territoire.

Des caractérisations d'ordures ménagères sont prévues en 2023 afin de pouvoir estimer si le taux de biodéchets (déchets alimentaires) présents dans les ordures ménagères étaient suffisamment bas pour répondre aux attentes réglementaires.

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le PLPDMA est un programme qui consiste en la mise en œuvre par les acteurs du territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs de prévention et de réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic du territoire.

Son élaboration est obligatoire et s'inscrit dans la démarche de l'économie circulaire et permet de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement et de diminuer les coûts de gestion des déchets. L'élaboration à débiter en co-construction avec le SMIRTOM de Montargis et l'objectif pour la 3CBO est de valider cette stratégie d'ici 2024. Un diagnostic déchets a été réalisé en 2021 et une commission Consultative d'Evaluation et de Suivi a été créée cette année.

Bilan & Perspective

BILAN

Décisions des commissions Environnement de l'année 2022

Commission du 2 février 2022 :

- La commission valide l'acquisition des camions de bennes à ordures ménagères par appel d'offres classiques en 2 lots (Châssis lot1 / Equipement lot2).
- PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), l'explication du PLPDMA sera envoyée aux conseillers pour lecture et information. Début du programme.
- Décision de faire une demande d'avis sur le projet d'Ecopôle à la commune de Courtenay

Commission du 23 juin 2022 :

- Relance du marché en appel d'offre pour l'assistance à maîtrise d'œuvre pour l'Ecopôle et validation de l'écriture du projet par un cabinet d'avocat.
- Validation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2021
- Location de bennes à ordures ménagères : En visualisant l'amortissement des camions en achat, il a été constaté que la location était plus coûteuse que l'achat de nouvelles bennes. Toutefois, un complément d'information sera amené lors de la prochaine commission afin d'obtenir une comparaison avec une location sur 36 mois.
- Marché d'acquisition des camions d'ordures ménagères : Les deux entreprises retenues sont LOIRET TRUCKS pour le châssis et FAUN pour l'équipement pour un coût total d'acquisition s'élevant à 372 000 € HT soit 446 400 € TTC avec un délai de réception estimé à 37 semaines.
- Validation d'une nouvelle commande de composteurs (50 composteurs bois et 50 composteurs plastiques) pour un budget d'environ 7 500 euros du fait de l'augmentation des demandes.

Commission du 2 septembre 2022 :

- Assistance à maîtrise d'Ouvrage de l'Ecopole : Une seule offre a été réceptionnée de la part de l'entreprise NALDEO. Attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 8 septembre 2022.
- Validation de la réflexion sur la refonte des tournées d'ordures ménagères.
- Les contrats d'entretien des BOM : La commission valide l'application d'un contrat d'entretien pour le châssis d'un montant annuel de 11 100 € par an sur 5 ans. Aucun contrat ne sera établi pour l'équipement des camions.

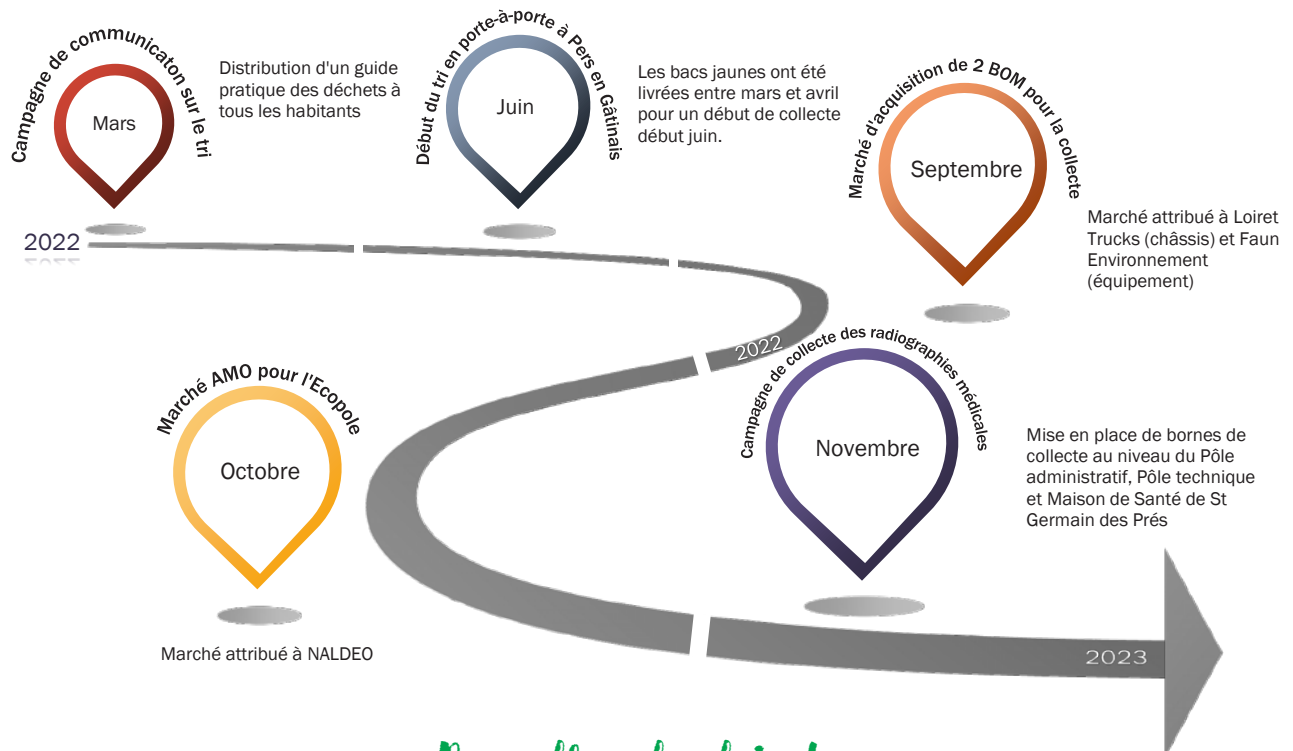
Commission du 6 décembre 2022 :

- Présentation des nouvelles tournées pour 2023.
- Validation des modifications tarifaires de la collecte des professionnels Cartons, Verre, Papiers.
- Validation de la création d'un poste d'agent d'entretien pour le service collecte.

Bilan & Perspective

BILAN

Les grands moments de 2022



Pour aller plus loin !

L'Ecopôle

L'objectif de l'écopôle est de massifier les déchets du tri sélectif et de réduire la quantité de déchets non valorisés en conformité avec la réglementation. L'écopôle permettra également de proposer de nouveaux services tels que la recyclerie et la matériauthèque.

En 2021, la communauté de communes a lancé une consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de trouver une entreprise pour la construction et l'exploitation de l'écopôle. Actuellement, le projet est dans la phase de cadrage et d'étude diagnostic.

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué en 2022 à NALDEO pour la construction et l'exploitation de l'écopôle.

Le tri sélectif

La commune de Pers en Gâtinais bénéficie depuis juin 2022 d'une collecte en porte à porte du tri sélectif (bac jaune).

Un guide pratique des déchets, ainsi qu'un questionnaire de satisfaction, ont été distribués auprès des habitants de la 3CBO au début de l'année 2022 afin de les sensibiliser sur le tri de leurs déchets.

Le personnel

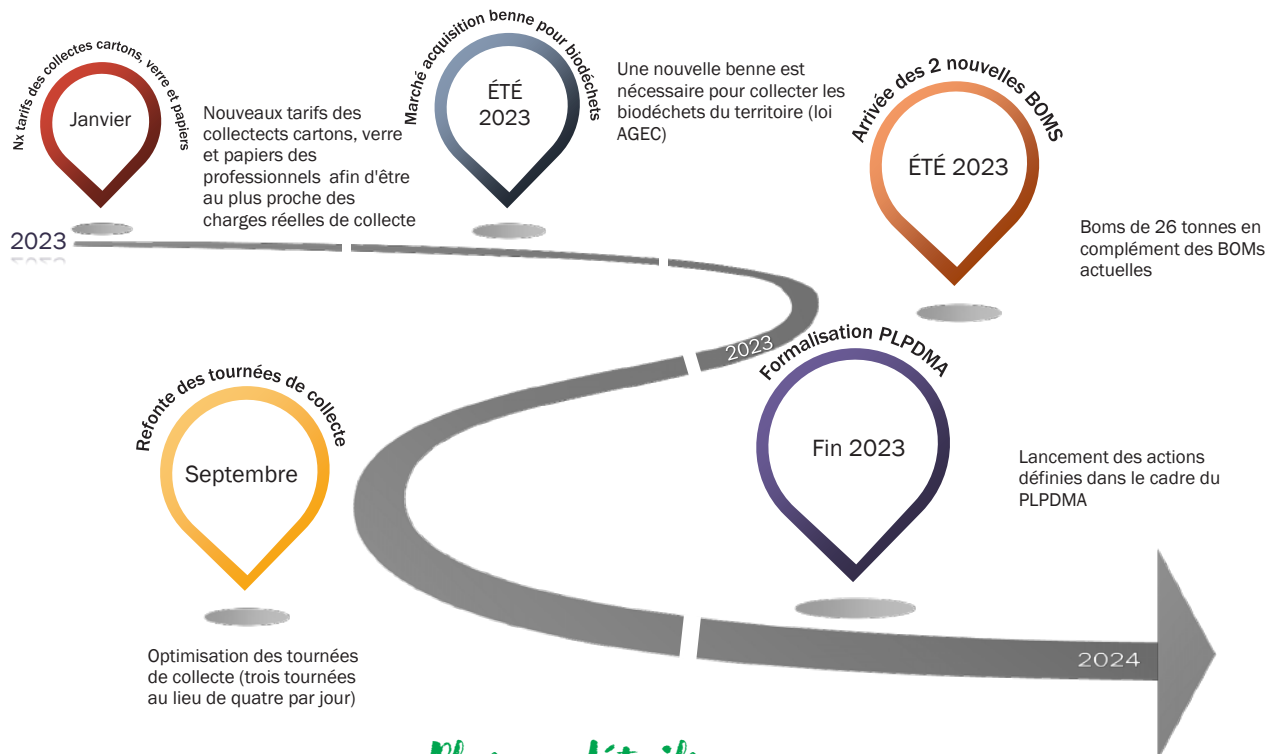
Une chargée de l'Environnement a été recruté en septembre 2022 afin de pouvoir accompagner dans le projet de création de l'Ecopole, suivre les projets d'économie circulaire mais également créer le PLPDMA de la collectivité.

En décembre 2022, un agent de déchèterie est parti en retraite. Il sera remplacé en janvier 2023 par un nouvel agent à la Selle-sur-le-Bied.

Bilan & Perspective

PERSPECTIVE

Et pour 2023 ?



Plus en détails :

Les nouveaux tarifs des collectes de cartons, du verre et des papiers professionnels

En janvier 2023, la collectivité appliquera des nouveaux tarifs de collecte pour les professionnels sollicitant la collecte des cartons, du verre et des papiers en porte-à-porte. Ces nouveaux tarifs devraient permettre de retrouver un équilibre au niveau des charges de collecte et des recettes perçues.

La refonte des tournées de collecte

Afin d'optimiser les tournées et à la suite de l'arrivée des deux nouvelles bennes d'ordures ménagères (BOM), l'organisation des tournées de collecte sera revue. Ces nouvelles tournées pourront permettre de répondre au mieux aux nouvelles attentes réglementaires de la loi AGEC (extension du tri du biodéchets par exemple) mais également d'anticiper l'ajout de communes pour le tri en porte-à-porte.

Le personnel

En janvier 2023, un nouvel agent arrivera à la déchèterie de la Selle-sur-Le-Bied. En juin et décembre 2023, deux départs en retraite auront lieu, l'un pour un chauffeur et l'autre pour un agent de déchèterie.

La loi AGEC

Un travail préparatoire sera effectué sur les biodéchets pour déterminer si la collectivité est en règle selon les consignes de la loi AGEC (Caractérisations des OMr, prospection des établissements professionnels...)

PÔLE ADMINISTRATIF



3 rivières,
un territoire !

PÔLE TECHNIQUE



CONTACT : Tél. 02 38 95 25 15 - Courriel : accueil@3cbo.fr

PÔLE ADMINISTRATIF

569 route de Châtillon-Coligny
45220 CHATEAU-RENARD

PÔLE TECHNIQUE

505 Chemin des Comtois
45220 CHUELLES